Envoyé en préfecture le 27/01/2023
Reçu en préfecture le 27/01/2023
Affiché le
ID : 081-218101053-20230105-2023_003D-AU

VILLE DE Graulhet

N°2023/003

DÉCISION

Objet : Marché public de travaux - Effacement partiel et réaménagement du Barrage de Miquelou - Avenant n°1

LE MAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R2123-1 1°,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2020/028 du 27 juillet 2020 relative à la délégation de missions du Conseil municipal au Maire,

Considérant que pour la bonne exécution des travaux de sécurisation du barrage, des prestations supplémentaires ont été rendues nécessaires, à savoir :

- Fourniture d'une vanne DN 500 bidirectionnelle ;
- Travaux de couverture du regard ;
- Fourniture de blocs d'enrochement ;
- Purge sous les fondations du barrage ;
- Piste d'accès piéton.

Considérant que ces travaux nécessitent la passation d'un avenant en plus-value sans modifier de manière substantielle l'objet et l'économie du marché,

DÉCIDE

ARTICLE 1er : De signer l'avenant n°1 avec l'entreprise EIFFAGE GC INFRA LINÉAIRES - ETS FOREZIENNE (31240 L'UNION), pour un montant de 2 881.95€ HT faisant passer le montant initial du marché de 498 552.75€ HT (soit 598 263.30€ TTC) à 501 434.70€ HT (soit 601 721.64€ TTC).

ARTICLE 2 : « La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr ».

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil Municipal conformément aux dispositions du dernier alinéas de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

GRAULHET, le 05 janvier 2023

LE MAIRE, Blaise AZNAR

MAIRIE DE GRAULHET
GRAULHET
TARN